

AVIS A LA POPULATION DES BREULEUX ET DE LA CHAUX-DES-BREULEUX

SEANCE D'INFORMATION concernant le projet de fusion entre les communes des Breuleux et de la Chaux-des-Breuleux

Mardi 9 avril 2019 à 20h00 à la salle de spectacles

Suite à la tenue de la séance d'information du 22 janvier 2019 à la salle polyvalente et aux propositions d'adaptations de la convention de fusion émises à cette occasion, le comité de pilotage s'est réuni en date du 31 janvier 2019 pour les traiter et a accédé à la plupart d'entre elles.

Le comité de pilotage a également validé le message aux citoyens qui constitue en fait un rapport explicatif des tenants et aboutissants de la fusion.

Il explique les raisons pour lesquelles le processus de fusion a été entamé, traite des modalités relatives au scrutin, contient la convention de fusion définitive et ses thèmes principaux, donne des informations sur les finances prévisionnelles, met en exergue les avantages et inconvénients d'une réunion des communes et comprend une conclusion ainsi qu'une recommandation au vote.

Le message aux citoyens peut être comparé à une répétition de la convention accompagnée de la mise en évidence des avantages et des inconvénients pour chacune des communes concernées, d'où son importance majeure.

Ce document sera joint au matériel de vote.

Dans le but de présenter le message aux citoyens, nous convions ceux de nos deux villages à venir nombreux à cette séance d'information.

Le Comité de pilotage du projet de fusion « Les Breuleux – La Chaux-des-Breuleux »